

Conseil du 14^e arrondissement
Séance du mardi 9 juin 2026

Question orale à Madame la Maire du 14^e arrondissement relative à la place Denfert-Rochereau, présentée par Madame Maud GATEL et le groupe Un Nouveau souffle pour le 14^e

Réponse de l'exécutif municipal, présentée par Madame Gaëlle CAPITAIN, adjointe à la maire en charge des espaces publics, des Plans Piéton et Vélo, des espaces verts, de la végétalisation et de la biodiversité

Nous venons de vivre le printemps le plus chaud jamais enregistré en France. Le dérèglement climatique nous amène à vivre des vagues de chaleur de plus en plus fortes et fréquentes, qui se ressentent d'autant plus dans des milieux ultra-urbanisés comme Paris. Adapter l'espace public pour que les habitant.e.s puissent y trouver de la fraîcheur ainsi que la décarbonation de nos modes de transports sont donc absolument essentiels. Répondre à ces urgences est l'objectif premier du réaménagement de la place Denfert-Rochereau.

Cet aménagement vise à

- Végétaliser massivement le carrefour pour en faire une véritable place-jardin, avec la plantation de 107 nouveaux arbres, 30 000 plantes vivaces et arbustes, ainsi que l'aménagement de plus de 3 000 m² d'espaces verts
- Apaiser le centre de la place et mettre en valeur la statue, qui sera rendue pleinement accessible aux piétons, afin de créer un lieu de vie, avec l'aménagement de plus de 4 000 m² supplémentaires d'espace dédié aux piétons
- Favoriser les mobilités décarbonées, grâce à la création de 800 mètres linéaires de nouvelles pistes cyclables, de 107 mètres linéaires de couloirs de bus supplémentaires et à la mise en accessibilité des arrêts.

L'ensemble des informations relatives au réaménagement de la place Denfert-Rochereau est bien sûr public et accessible sur le site dédié de la mairie du 14^e arrondissement. Les habitant.e.s peuvent notamment y consulter le plan d'aménagement, les croquis d'intention et différents visuels du projet, le bilan complet de la concertation, ainsi que les lettres d'information aux riverains.

Pour rappel, ces lettres d'information sont diffusées avant chaque nouvelle phase de travaux afin d'informer les habitant.e.s et usagers des impacts prévus. Elles sont transmises notamment aux conseils de quartier, au Conseil local du handicap, aux commerçants de la place, de l'avenue du Général-Leclerc et de l'avenue Daguerre, aux institutions culturelles du quartier, ainsi qu'aux communautés éducatives situées à proximité. En complément, et afin de présenter l'avancement des travaux, une visite de chantier à destination des membres des conseils de quartier sera organisée au mois de septembre, dont la date est en cours de calage. Elle se fera en présence des équipes de la Ville en charge du projet ainsi que de l'architecte mandaté pour sa réalisation.

Il convient également de rappeler que de nombreuses réunions publiques et temps de concertation ont été organisées dans le cadre du projet de réaménagement de la place Denfert-Rochereau, incluant le parc canin du Boulevard St Jacques. Une rencontre spécifique s'est également tenue en décembre dernier afin d'échanger sur les horaires d'ouverture du parc canin. Dans ce cadre, il est proposé que ce parc soit ouvert, durant cette première année de fonctionnement, selon des horaires provisoires alignés sur ceux des parcs et jardins parisiens. Il ouvre donc à 8h, et l'heure de fermeture varie en fonction des saisons, elle est aujourd'hui fixée à 20h30 et ce jusqu'au 31 août. Un bilan des usages sera réalisé à l'issue de cette première année afin d'évaluer son fonctionnement et d'en tirer les éventuelles adaptations nécessaires.

Pour ce qui est du bus 38, la RATP a été associée à chaque étape de la conception du projet et les services de la Ville demeurent en lien constant avec ses équipes afin d'apporter, si nécessaire, les ajustements adaptés. Le plan de circulation du bus 38 restera conforme au schéma annoncé initialement, c'est-à-dire que les bus emprunteront le centre de la place dans l'objectif de garantir un trajet direct et rapide. Cela s'inscrit dans une politique globale qui vise à favoriser l'utilisation des

transports en communs. Le fait de maintenir un axe qui traverse la place était également une demande de la préfecture de Police.

Durant la période des travaux actuellement en cours au centre de la place, les bus 38 continuent toutefois de contourner la place. Cette organisation provisoire restera en vigueur jusqu'à l'achèvement des travaux du centre-place, prévu d'ici la fin de l'année 2026.

Concernant la rénovation de la Statue du Lion Belfort, nous souhaitons effectivement engager la rénovation de cette statue dans le même calendrier que celui du réaménagement de la place. À cette fin, le budget nécessaire à cette restauration a été inscrit au budget supplémentaire 2026, à hauteur de 200 000 euros. Les équipes de la Direction des affaires culturelles ont d'ores et déjà lancé un diagnostic technique afin de déterminer précisément la nature des interventions nécessaires. À ce stade, une intervention sur le bronze est envisagée au printemps 2027, elle ne peut se faire en période hivernale en raison des températures trop basses.